Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-212902266-20260512-2026CCAS009-DE

République Française **Département du Finistère**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE POULLAN SUR MER

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du mardi 12 mai 2026
Date de Convocation du Conseil d'Administration : 30/04/2026

Nombre de Membres en exercice :	**13**
Présents :	13
Procurations :	**0**
Votants :	**13**

L'an deux mil vingt-six, le 12 mai le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de POULLAN SUR MER, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien THOMAS, Maire.
Etaient présents tous les Membres en exercice.

ELECTION DE LA VICE-PRESIDENTE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur Sébastien THOMAS, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale, expose au Conseil d'administration que suite aux élections municipales du 15 mars 2026, il faut procéder à l'élection d'un/une Vice-Président/e et demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate à ce poste Madame Isabelle STEFANUTTI.

Vu la délibération du Conseil Municipal de Poullan-sur-Mer du 23 avril 2026 désignant les membres élus du Centre Communal d'Action Sociale,

Le Conseil d'Administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité Madame Isabelle STEFANUTTI comme vice-présidente du CCAS.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme.
Le Président,
Sébastien THOMAS

MAIRIE de POULLAN-SUR-MER (FINISTÈRE)